Le Kluster CFCIM labellisé par la CCG

Le Kluster CFCIM fait désormais partie des dix structures labellisées par la Caisse centrale de garantie. La structure d'accompagnement des startups pourra ainsi aider les jeunes pousses à contracter des prêts plus facilement.

Khadim Mbaye
k.mbaye@leseco.ma

Le Kluster CFCIM franchit une nouvelle étape et aborde le défi de la montée en puissance des startups. La structure d'accompagnement des jeunes pousses vient d'être labellisée par la Caisse centrale de garantie. Ainsi, grâce au franchissement de cette nouvelle étape, le Kluster CFCIM permettra aux jeunes entrepreneurs de bénéficier des dispositifs d'accompagnement et de financement dédiés «Innov Idea» et «Innov Start», proposés par la CCG. Concrètement, la labellisation, qui résulte d'une demande adressée par Kluster CFCIM à la CCG pour faire partie des 10 structures d'accompagnement labellisées en août 2018, va permettre de faciliter le financement des jeunes porteurs de projets. En effet, le programme d'appui aux startups, lancé en 2017 par la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc (CFCIM), pourra désormais, par le biais de cet instrument, offrir aux porteurs de projets innovants ainsi qu'aux startups en phase d'amorçage la possibilité d'être financés en leur permettant d'accéder à des prêts d'honneur ou à des subventions, en prenant en charge l'étude des demandes de financement des startups sans délaisser pour autant sa mission première. Car, en plus du financement, le Kluster CFCIM continuera à prodiguer aux jeunes pousses ses services d'accompagnement en leur apportant un soutien par des formations ciblées et associées à leurs besoins, du mentoring et des mises en relation. Pour sa part, la CCG, une institution centenaire qui a pour objectif de promouvoir les relations économiques entre la France et le Maroc, de favoriser l'implantation des entreprises françaises dans le royaume et de développer le potentiel d'affaires des entreprises marocaines, elle interviendra en tant qu'instance décisionnelle pour l'octroi des prêts. *«Nous sommes fiers de cette labellisation qui vient couronner les efforts consentis par le Kluster CFCIM pour développer une offre d'accompagnement des startups au Maroc, reconnue aujourd'hui au sein de l'écosystème national. Cette labellisation est une reconnaissance du sérieux et du professionnalisme des équipes du Kluster et elle marquera une étape importante dans l'essor de notre programme»*, indique Omar Benaicha, vice-président du Kluster CFCIM. Rappelons à cet égard que, depuis son lancement, le Kluster CFCIM a mis à la disposition des jeunes pousses un réseau de plus de 4.000 entreprises adhérentes à la chambre et en les aidant à maximiser leurs chances de succès comme l'affirme Jérôme Mouthon, président du Kluster CFCIM. *«Avec cette labellisation, nous abordons le défi de la montée en puissance de ces startups»*, a-t-il notamment souligné. Notons toutefois que plusieurs critères de sélection seront appliqués pour l'octroi des prêts, notamment les perspectives de développement sur le marché local et à l'international, le caractère innovant du projet ou encore le potentiel de création d'emplois.

Depuis son lancement, le Kluster CFCIM a mis à la disposition des jeunes pousses un réseau de plus de 4.000 entreprises adhérentes à la chambre.